



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 15 juillet 2024

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Michel REBILLARD

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 25
Nombre de procurations : 10
Nombre de votants : 35
Date de la convocation : 9 juillet 2024
Date de publication : 22 juillet 2024

Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste, GIROD Isabelle, MANGIN Isabelle, BERTHAUD Mathieu, MARCHAND Sylvette, CHAMPANHET Stéphane, GERMOND Daniel, DRAY Frédérique, MIRAT Maryline, DOUZENEL Alexandre,	CUINET Jean-Pierre, PECHINOT Jacques, REBILLARD Jean- Michel, CRETIN-MAITENAZ Blandine, CERNELA Patrice, LEFEVRE Jean-Philippe, DEMORTIER-BLANC Catherine, ANTOINE Patricia, MBITEL	Mohamed, BOURGEOIS- REPUBLIQUE Claire, CUSSEY Laëtitia, GRUET Justine, JARROT-MERMET Laëtitia, DRUET Timothée, BOUTELOUP Guillaume
--	---	---

Conseillers absents ayant donné procuration

NONNOTTE-BOUTON Catherine donne procuration à ANTOINE Patricia, JABOVISTE Philippe donne procuration à CHAMPANHET Stéphane, ROCHE Paul donne procuration à BERTHAUD Mathieu, FICHERE Jean-Pascal donne procuration à BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire, DELAINE Isabelle donne procuration à MANGIN Isabelle, JEANNET Nathalie donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, GOMET Nicolas donne procuration à DRUET Timothée, MUGNIER Christine donne procuration à DOUZENEL Alexandre, HERRMANN Nadine donne procuration à BOUTELOUP Guillaume, EMONIN Laurent donne procuration à JARROT-MERMET Laëtitia

Conseillers absents non représentés

Objet : Acquisition de matériel de sonorisation et d'éclairage scénique pour le Théâtre municipal – plan de financement

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe LEFEVRE

La Ville de Dole a décidé d'acquérir du matériel de sonorisation et d'éclairage scénique pour son Théâtre municipal, confié par convention à la scène nationale « Les Scènes du Jura ».

De 2014 à 2021, le théâtre a été entièrement restauré et rénové afin de répondre au triple enjeu de préserver les caractéristiques remarquables du bâtiment, apporter des réponses aux besoins des utilisateurs du Théâtre ainsi qu'aux exigences de confort, et de prévoir l'accessibilité et la sécurité du public.

Ainsi, l'espace scénique a été modernisé et équipé d'installations neuves (monte-décors, plancher, machinerie de scène).

Il convient aujourd'hui de l'équiper du matériel techniquement approuvé et reconnu par les professionnels et qui correspond aux critères généralement demandés dans les fiches techniques des spectacles et artistes accueillis.

Le choix s'est porté sur un matériel son et lumières adapté, discret, performant et économe (LED). Il est également compatible avec le matériel utilisé à la Commanderie et lors des grands événements portés par la Ville.

Le coût global de l'opération est estimé à 135 500 € HT et pourrait être financé comme suit :

Dépenses		Recettes		
Libellé	Montant € HT	Financier	Montant € HT	Taux
Matériel de sonorisation	87 500 €	ÉTAT DRAC BFC	110 500 €	81,5 %
Matériel d'éclairage scénique	48 000 €	RÉGION BFC	25 000 €	18,5 %
		<i>Autofinancement</i>	0 €	0 %
TOTAL	135 500 €	TOTAL	135 500 €	100 %

Vu l'avis favorable de la Commission Vie Sportive, Culturelle et Associative du 9 juillet 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **D'APPROUVER** l'acquisition de matériel de sonorisation et d'éclairage scénique pour le Théâtre municipal pour un coût prévisionnel estimé à 135 500 € HT,
- **DE SOLLICITER** tous les financeurs potentiels aux taux les plus élevés,
- **DE S'ENGAGER** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

SCRUTIN POUR : 35
 CONTRE : 0
 DONT 10 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Pôle Actions Culturelles
- DRAC de Bourgogne Franche-Comté
- Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté

Fait à Dole, le 15 juillet 2024.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNEUX

